

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 2 septembre 2020 à 20H

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Excusé : 1

Date de la convocation : 26 août 2020

Présents : Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Didier Descarpentries, Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Christophe Camot, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Anne-Marie Henry-Martin, Hélène Hincelin, Nicolas Laurède, Marie-Josée Lubet, Graziella Pouysegu.

Excusé : Vincent Marquet

Secrétaire de séance : Graziella Pouysegu

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Forêt :

Monsieur Nicolas Laurède explique au conseil municipal qu'il a contacté une entreprise pour la livraison du bois de chauffage. M. Bernard Desbies a proposé un devis d'un montant de 300 € HT par journée.

L'entreprise Demètre a été retenue pour la prestation d'achat de services d'exploitation forestière, façonnage et débardage de bois feuillus pour l'année 2020-2021.

Commissions :

➤ **Bâtiments** : Monsieur Jean Michel Dupouy explique au conseil municipal les différents travaux :

- Ecole : les travaux concernant les sanitaires, la cloison et l'armoire dans la salle de motricité sont terminés. D'autres travaux, faux plafond, petit meuble aux sanitaires, ne sont pas terminés, les entreprises ayant des retards dans les livraisons de matériaux dus à la crise sanitaire. Le sable du bac à sable de la cour a été remplacé pendant les vacances scolaires.
- Cantine : une fuite sous la chape du bâtiment a été détectée la veille de la rentrée scolaire. L'entreprise RUSALEN a été contactée et s'est déplacée pour réparer la fuite.
- Logements : un rendez-vous est prévu semaine prochaine avec les artisans pour effectuer les travaux du logement vacant. Le logement du 1^{er} étage est loué depuis le 19 août, celui du rez-de-chaussée sera loué au 25 septembre prochain.

➤ **Voirie** : Monsieur Christian Pierre explique au conseil municipal :

- Refuges : deux entreprises ont été contactées pour les espaces de croisement Route de la Forêt. L'entreprise Bautiaa a répondu.
- Chemin de Pizan : il faut repenser l'aménagement du chemin : réfection du fossé et mise en place de caillou. Des devis ont été demandés.

➤ **RPI** : Madame Sabine Labarbe explique au conseil municipal :

- Le RPI compte un effectif de 83 élèves à la rentrée de septembre. Deux nouvelles inscriptions sont prévues au retour des vacances de Toussaint.

L'effectif se décompose :

Madame Marie Line Caubet : Petite section : 9 élèves, Moyennes section : 8 élèves

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 2 septembre 2020 à 20H

Madame Marie Odile Fonrouge : Grande section : 16 élèves, CP : 10 élèves

Madame Séverine Loupien : CE1 : 14 élèves, CE2 : 8 élèves

Madame Sandrine Labaigt : CM1 : 7 élèves, CM2 : 11 élèves

Le protocole sanitaire a été allégé pour cette rentrée : moins de distanciation, mais des groupes distincts.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes. Le lavage des mains reste obligatoire et régulier. Le nettoyage et désinfection des salles sont à faire une fois par jour. Les enfants peuvent avoir accès aux jeux extérieurs et partager les jeux.

Décisions du Maire :

Monsieur Pascal Bernadet explique au conseil municipal qu'il a pris un arrêté de fermeture de la salle polyvalente aux activités sportives en date du 20 juillet 2020.

Un arrêté de réouverture de la salle a été pris le 25 août 2020 et les entraînements de basket ont repris le lundi 31 août.

Après avoir reçus en mairie les différents protocoles des différentes associations, l'accès à la salle a été de nouveau accordé.

À la suite deux demandes de particuliers, Monsieur le Maire a autorisé l'installation de mobil home sur leurs parcelles respectives dans l'attente de la fin des travaux, en précisant les conditions de branchement de leur assainissement.

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que deux agents communaux ont eu un avancement d'échelon : avancement d'office dans leur carrière. Un agent a eu un arrêté de titularisation à son poste.

Monsieur le Maire explique que selon l'article L 2122-32 et R2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et le Décret n° 2017-889 du 6 mai 2017, il a rédigé un arrêté de délégation de fonctions en tant qu'officier de l'Etat Civil à Madame Nathalie Dhuin.

Divers : Aménagement du bourg

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les projets avancés par le CAUE (Conseil D'Architecture et de l'Urbanisme et de l'Environnement) en 2018, puis le projet de M. Thomas Guillenteguy, architecte à Habas, présenté en 2019.

En 2018, le CAUE avait présenté quatre projets d'aménagement du bourg. M. Guillenteguy a présenté une étude de faisabilité d'une extension de l'ancienne mairie.

Monsieur le maire demande aux élus d'avoir une réflexion sur le futur projet.

L'étude du C.A.U.E. est visible auprès de Nathalie ou Pascal en Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.